

# Consultation publique

## Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels

À la demande du Comité exécutif de la Ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur la proposition de *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*.

### OBJET DE LA CONSULTATION

Le projet de politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels vise avant tout l'amélioration des milieux de vie à Montréal afin de protéger les espaces naturels, et de les mettre en valeur pour le bénéfice de la population montréalaise. Par l'établissement de cette politique, la Ville poursuit trois grands objectifs, à savoir :

- Maximiser la biodiversité et augmenter la superficie des milieux naturels protégés à Montréal ;
- Favoriser une meilleure intégration des écosystèmes et des paysages naturels dans les milieux de vie ;
- Assurer la pérennité des milieux naturels dans les parcs et favoriser la consolidation et la viabilité des écosystèmes présents.

Cette politique s'inscrit dans une approche intégrée d'aménagement du territoire et dans une optique de développement durable et de consolidation du tissu urbain. Elle améliorerait l'attrait de Montréal en créant des lieux recherchés autant par les résidents que par les visiteurs et les entreprises. Elle contribuerait également au développement d'une approche concertée interpellant les services corporatifs, les arrondissements, les groupes environnementaux et les promoteurs dans un projet commun d'aménagement du territoire.

### ASSEMBLÉES DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à la consultation, selon l'horaire suivant :

#### Séances d'information et période de questions :

Date	Lieu
30 mars 2004 19 h	Centre Harpell 60, rue Saint-Pierre Sainte-Anne-de-Bellevue
5 avril 2004 19 h	Église Notre-Dame-des-Neiges Salle paroissiale 5320, chemin de la Côte-des-Neiges

6 avril 2004  
19 h

Centre communautaire Rivière-des-Prairies  
9140, boulevard Perras

Des séances sont spécifiquement réservées pour le dépôt de mémoires et l'audition des personnes et organismes qui désirent s'exprimer :

<b>Date</b>	<b>Lieu</b>
27 avril 2004 19 h	Centre Harpell 60, rue Saint-Pierre Sainte-Anne-de-Bellevue
29 avril 2004 19 h	Centre communautaire Rivière-des-Prairies 9140, boulevard Perras
3 mai 2004 19 h	Église Notre-Dame-des-Neiges Salle paroissiale 5320, chemin de la Côte-des-Neiges

Des séances supplémentaires pourront être tenues au besoin.

### **DOCUMENTATION**

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance de la proposition de *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels* sont invités à le faire dès aujourd'hui aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ aux bureaux d'arrondissement et aux Bureaux Accès Montréal (BAM)
- ❖ aux bibliothèques municipales de la ville de Montréal

De plus, toute la documentation relative à la proposition et à cette consultation est accessible :

- ❖ aux bureaux de l'Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

Les bibliothèques municipales de Montréal permettent l'accès gratuit au réseau Internet.

Les personnes et organismes qui sont intéressés à s'exprimer sur la proposition de Politique ou à déposer un mémoire sont invités à s'inscrire et à transmettre copie de leur mémoire, le cas échéant, avant le 19 avril 2004 16 h aux bureaux de l'Office de consultation publique de Montréal, en dix exemplaires papier et en version électronique.

Renseignements : (514) 872-4026  
courriel : [milieuxnaturels.ocpm@ville.montreal.qc.ca](mailto:milieuxnaturels.ocpm@ville.montreal.qc.ca)

Montréal, le 15 mars 2004